La Gazette de Fontain

Bulletin d'information communal de Fontain

N° 5
Mai 2009

Printemps

Sommaire

Edito 1

8 mai 1945 1

La station d'épuration 2

Arrivées et départs 2

Traversée du village 3

Opération brioches 3

La Paroisse 3

Cherchez l'erreur 4

Mauvais œil ! 4

M^me^ Hugueny 5

Notre école aujourd'hui 5

Le Foyer en ébullition 6

Concerts 6

Directeur de la Publication
Jean-Paul DILLSCHNEIDER
Rédactrice en Chef
Martine DONEY
Rédaction
Nicolas BAZIN
Jean-Paul DILLSCHNEIDER
Michel FAIVRE
Nicole GULLAUD
Annik et Xavier LACROIX
Jean-Pierre VAGNE
Yveline THOUVENOT
Nicole et Marcel GUILLAUME
Andrée MAIROT
Michel TIROLE
La Gazette de Fontain
Mairie de Fontain
25660 FONTAIN
Tél.: 03 81 57 29 65
www.fontain.fr
Impression
OFFSET MINUTE-Besançon
Dépôt légal à la BnF

8 Mai 1945

Cérémonies et souvenir

Les traditionnelles célébrations du 8 mai 45, hommage aux disparus morts pour la France, ont eu lieu sous un soleil clément.
Discours et dépôts de gerbes ont pris place tout d'abord au Monument des Américains puis au centre du village.
Un message de paix de l'UFAC (Union Française des Associations de Combattants et Victimes de Guerre) a pu être transmis par la jeune Emilie. Le Maire l'a relayé par un discours sur le devoir de mémoire. Civils et militaires ont en effet lutté durement pour notre liberté. Si le temps a passé, il n'en demeure pas moins que cette ardeur d'espoir et de fraternité ne doit pas tomber dans l'oubli.
Nous avons d'ailleurs retrouvé, avec l'aide de Michel MARLIN, un ancien combattant et passionné d'Histoire, des clichés de l'époque qui nous permettent ainsi de mettre des visages sur les noms des aviateurs américains disparus tragiquement sur notre commune (ci-dessus).

Assemblée Générale

Le 7/02 s'est tenue l'Assemblée Générale de la section dans la salle multifonctionnelle de Fontain. Le Président Alphonse MAIROT a ouvert la séance par une minute de silence en mémoire des camarades disparus en 2008 (Léon MARCHAND, Robert GROS, Bernard CAGNON) et a souhaité un prompt rétablissement au doyen Aimé JEUNE (96 ans) hospitalisé.
Le Président a rappelé l'historique du « BLEUET de France » et dévoilé les activités prévues en 2009.
Le trésorier Bernard DOUILLON a présenté les comptes approuvés à l'unanimité des membres présents. C'est Daniel GROS qui a repris le secrétariat. Pour représenter la section de Fontain au congrès de l'AFCAC le 4 juin 2009 à Pontarlier, ont été nommés par tirage au sort : R.LIEVIN, C.CAGNON, A. BUGADA, M.DEBOIS P.HILAIRE, C. FANKHAUSER.
L'Assemblée Générale s'est clôturée par le verre de l'amitié (auquel étaient conviés les membres du club 3), suivie d'une choucroute préparée par Sylvie et José GLADOUX, le service étant assuré par les épouses des Anciens Combattants ainsi que par Louis et René dans la gaité et la bonne humeur.

Y.T-H & M.F.

Edito

Ça y est le printemps est arrivé et avec lui les beaux jours. Nous sortons avec le soleil et la chaleur, mais il faut aussi, en vivant à l'extérieur, penser à ses voisins qui n'ont pas forcément les mêmes envies que nous au même moment. Respectons les directives pour le bruit et les machines de jardin, et en général : « Respectons nos voisins, ils nous respecteront !»
Lorsque vous vous promenez avec votre chien, pensez que d'autres personnes en ont peur, même s'il est très gentil ! Gardez-le en laisse devant les maisons et toujours à portée de vue et à portée de voix, dans la nature.
Vous avez pu remarquer que les aménagements autour de la salle multifonctionnelle avancent bien, et donnent maintenant une idée précise de l'apparence finale.
Je souhaite que ce secteur devienne un lieu de rencontre et de convivialité, en plus d'être un équipement sportif et de loisirs. Nous aurons fait dans ce secteur de gros investissements pour nous tous et je vous demanderai de respecter ces lieux et de les garder en bon état le plus longtemps possible.
La salle multifonctionnelle est en service depuis décembre 2006 et nous sommes régulièrement obligés de constater des dégâts : la casse de matériels, des vols, ou un entretien de la vaisselle parfois plus que sommaire. C'est pour ces raisons que nous devons être de plus en plus pointilleux lors des remises des clés et états des lieux.
Le prix de location de la salle est un prix symbolique au regard des coûts financés par la commune : Respectons ces lieux pour le bien de tous.

Votre Maire

Agenda

• A partir du **1/05 et jusqu'au 31/10**, un conteneur est à disposition tous les samedis de **14h à 16h**, **sauf le 15/08** (férié), pour déposer vos déchets verts à l'emplacement habituel, chemin des Rondey.

• Les habitants du Craquelin, de la Motte Féodale et de la rue de l'Ecole sont invités au pique-nique annuel le dimanche **7/06 à 12h**, rue du Craquelin.

• Élections européennes **7/06, 8h à 18h**.

• Visite du centre de tri de Noidans les Vesoul organisée par le Foyer d'Education populaire **le 12/06**.

• La Commune de Fontain organise **le 14/06** un vide grenier de **9h à 19h** sur la place de la Mairie. Inscriptions à la mairie le **6/06** de **10h à 12h**. Renseignements au 03.81.57.29.65 ou 06.70.15.74.83.

• Les habitants du hameau de la Forêt de Fontain et du Croc sont invités au pique-nique annuel **le 21/06** à **12h**, chemin du liège. Tables, chaises et barbecues seront mis à disposition.

• Fête de l'été chez Sylvie et José GLADOUX **le 21/06** à partir de **19h**.

• Don du Sang à l'espace du Marais à Saône les **29/06, 24/08 et 26/10** de **16h à 19h30**.

• Concours de pétanque sur le nouveau boulodrome de Fontain prévu le **2/09** par le Foyer d'Education Populaire.

Info pratique

Conteneurs à verre

Les travaux des abords de la salle des fêtes seront bientôt terminés et déjà une nouveauté est à signaler dans ce secteur : les conteneurs destinés à récupérer vos bouteilles et récipients en verre usagés ont été déplacés. Précédemment mis à votre disposition entre les terrains de tennis et la salle des fêtes, ils ont été installés dans le prolongement du bâtiment de l'ancienne menuiserie, près de l'atelier communal.

Carnet civil

NAISSANCES:
Gauthier MARCOT-MARGERARD, 9 route de la Chapelle des buis, le **9/05.**

Achille MATHIEU, 2 rue de la Fontaine, le **13/05.**
Tous nos vœux de bonheur aux parents

MARIAGE :
Isabelle GIRARD et Roland BULLOZ: le 14 mars 2009

Station d'épuration

Épurer pour notre environnement

Dans la plupart des esprits, qui dit station d'épuration, dit nuisances olfactives et déchets dont personne ne veut parler. Mais les traitements de nos eaux usées est une activité qui est essentielle pour le bon équilibre de notre environnement : c'est un pan caché des devoirs qui incombent à notre commune et qui occupe une place importante dans l'emploi du temps des employés municipaux et des élus. C'est aussi un lourd poste financier pour les deniers du village et donc de chacun.

Mode d'emploi

La totalité des eaux provenant de Fontain est dirigée sur la station par refoulement depuis un poste de relevage situé route de la Forêt : un endroit stratégique dans lequel arrive les eaux mais aussi de nombreux déchets jetés dans les canalisations qui posent alors très souvent de nombreux problèmes… (voir notre encadré). Le prétraitement consiste à séparer ces matières « inertes » et indésirables des eaux. Le dégrillage consiste ainsi à faire passer des eaux usées par un dégrilleur automatique : les refus de dégrillage sont raclés automatiquement dans un réceptacle d'égouttage puis doivent être évacués dans une poubelle. Les eaux subissent également un dessablage-dégraissage. Enfin, les eaux peuvent être traitées biologiquement dans le bassin d'aération dans lequel va se développer une flore microbienne (boues activées) grâce à un aérateur qui apporte l'air nécessaire à la vie. Le mélange va ensuite vers le clarificateur après un passage dans un regard de dégazage. Cette zone calme permet la séparation de l'eau et de la boue par dépôt au fond. L'eau ainsi clarifiée est évacuée en périphérie puis en milieu naturel sur lits de sable. Les boues décantées sont quant à elles récupérées dans un silo. Quand ce dernier est rempli, elles sont acheminées vers des terrains pour l'épandage agricole. Les agriculteurs acceptent ces boues gracieusement : leur geste est donc civique ! Si les odeurs de l'épandage incommodent parfois les riverains, il faut donc savoir qu'il faut bien « recycler » ces résidus - nos résidus - de cette manière. Nos déchets d'eaux usées se retrouvent donc dans nos champs environnants ! **Y.T-H.**

Gestes citoyens pour une station d'épuration en bonne santé !

Le bon fonctionnement d'une station d'épuration passe par l'information des habitants. Ainsi, il faut savoir que récemment, une pompe de relevage de 700€ environ a dû être remplacée car elle avait brassé de trop nombreux déchets jetés dans les canalisations et qui n'auraient pas dû se trouver là. Les employés passent également de nombreuses heures à évacuer ces détritus : un coût certain pour la commune ! Ainsi, n'oublions pas que certains éléments ne doivent pas être jetés dans nos canalisations : huiles, tampons, serviettes périodiques, lingettes en tous genres (même celles dites « biodégradables » abîment les installations), tissus, chiffons, pansements, coton, bois… Ces petits gestes permettront à la station de mieux fonctionner et de coûter moins cher à la commune, et donc à tous ses habitants ! Merci par avance !

Population

Départs et Arrivées à Fontain

Départs :
- pour Pugey : Marie-Christine ESTANAVE et Gérard HAYEZ
- pour Saône : Evelyne DESLANDRES et ses enfants

Arrivées :
Rue de la Combe Bourgogne :
N° 1: Odile PRETOT-MARCHAND et ses enfants
N° 20: Samuel et Béatrice BOUGEOT et leurs enfants
Chemin du Bas de la Forêt :
N° 9: Thibault GAUTHIER et Stéphanie BŒUF et leur enfant
Rue de la Motte Féodale :
N° 8: Sébastien LAMOUCHE et Sandra DELASOLLE
N° 8: Isabelle et Daniel JUIF
N° 8: Fabrice COURAUD
Rue de la Forge :
N° 2B: Jonathan DORNIER et Emilie REGNIER
Chemin des Mercureaux :
N° 2: Angèle et Marc PRILLARD
Ont emménagé
Chemin du Bigaudey :
N° 2 bis: Aimé JEUNE

Traversée du village

Cela fait plusieurs années que je parle de la traversée du village que nous souhaitons sécuriser. En juin 2007, nous avons signé un contrat de maîtrise d'œuvre avec une entreprise de Besançon. Cette étude devait nous être rendue fin 2007 et, de report en report, en juin 2008 j'ai mis cette entreprise en demeure de terminer ce projet pour fin Août. Après cette date, et du fait des promesses non tenues, j'ai pris la décision d'annuler ce contrat et de relancer une nouvelle procédure d'appel d'offre pour trouver un nouveau partenaire. C'est l'entreprise BEJ de Saône qui a pris le dossier en main et avec qui nous avons eu déjà une première réunion de travail. Nous lui avons donné un délai de 3 mois pour nous fournir un projet sur plan. Le secteur traité ira du passage piétons, vers l'école, jusqu'à la fontaine du village. L'objectif principal est la sécurisation des piétons (trottoir de 1.40 sur toute la longueur du parcours et barrières aux endroits dangereux) mais aussi de ralentir les voitures et les forcer à ne plus couper la route dans les virages. Force est de constater que la signalisation dans le village perd de son efficacité : plus il y a de panneaux, moins ils sont vus. Nous devrons trouver une solution à ce problème. La commune de Mamirolle a fait le choix, il y a quelques années, d'enlever tous les panneaux et signalisations et cela a l'air d'être efficace. Dans tous les cas la zone 30 km/h sera matérialisée. Ces aménagements devront se faire dans le respect d'une qualité environnementale et paysagère afin d'améliorer la qualité de vie au centre du village et nous nous rapprocherons pour cela du CAUE. Il m'est difficile aujourd'hui d'entrer plus dans les détails de ce projet, la société BEJ devant trouver des solutions aux problèmes posés et ceci avec l'accord du Département avec qui nous travaillons en liens étroits. Dès que nous aurons des plans validés par le Conseil Municipal, j'organiserai une réunion publique pour vous soumettre le projet proposé et recueillir vos remarques. De même, nous allons installer des bornes entre les ralentisseurs près de l'école pour que les voitures ne puissent plus les éviter en slalomant. S'agissant de la Chapelle des Buis, nous installerons des coussins Berlinois : ils ont l'avantage de laisser passer les cars et les tracteurs. Par contre, nous les positionnerons côte à côte pour éviter les problèmes rencontrés devant l'école. Notre volonté est de pouvoir lancer ces travaux au cours de l'année 2010.

J-P DILLSCHEINDER

Générosité

Opération brioches

Organisée au profit de l'ADAPEI de Besançon, l'Opération "Brioches" s'est déroulée du 22 au 25/04. Dans notre village, grâce à Pascale, Nicole, Marie-France, Marie-Thérèse, Maryse, Françoise, Denis et Marcel, qui n'ont pas hésité à parcourir la commune dans tous les sens, la vente de 192 brioches a permis de récolter 1 159.50€. Ces fonds seront entièrement utilisés pour l'aménagement de la « Maison du Parc » qui permettra la mutualisation des établissements du secteur enfance et l'intégration socio professionnelle des jeunes accueillis. Un grand MERCI à nos fidèles bénévoles, et à tous les généreux donateurs.

N.G.

Soirée

La paroisse

Le 7 février a eu lieu le souper dansant de la paroisse dans la salle multifonctionnelle de Fontain. Une équipe de bénévoles a préparé et servi un repas auquel ont participé près de 200 personnes dans une ambiance très conviviale et très chaleureuse. Cette soirée comme celle de l'an passé avait pour but de sensibiliser habitants de Fontain à la nécessité d'entretenir leur église. Cela a permis de mettre en compte une somme de 3300 € (3500 € l'an dernier) en vue des prochains travaux. Le 22 avril, le Père LACRAMPE archevêque de Besançon ayant souhaité rencontrer cette année tous les élus du diocèse (maires, conseillers municipaux, conseillers généraux et régionaux est venu à Fontain pour partager avec eux ses préoccupations et ses souhaits à propos des églises et du patrimoine qu'elles abritent. Cette rencontre qui concernait le plateau de Bouclans, notre région, la vallée de la Loue et le plateau d'Amancey a rassemblé une cinquantaine de personnes (dont 4 élus de Fontain déjà bien sensibilisés aux problèmes) s'est déroulée dans une ambiance très cordiale et très sympathique. **A.M.**

INFOS PRATIQUES & BRÈVES

Vide grenier

La Commune de Fontain, en partenariat avec le Club 3, organise un **vide grenier** le **dimanche 14 juin 2009**, de **9h à 17h** sur la place de la Mairie. Les **inscriptions** auront lieu le **samedi 6 juin 2009 de 10h à 12h** à la mairie de Fontain. Des dossiers d'inscription pourront être retirés à la Mairie à partir du 1er juin 2009 aux horaires de permanences. Merci de vous munir de votre carte d'identité ou passeport et de la liste des objets à vendre.

Tarifs : emplacement de 3 mètres gratuit pour les habitants de Fontain. 5€ pour les personnes extérieures. Venez nombreux !

Ramonage

Le Règlement Sanitaire Départemental, dans son article 31.6 relatif à l'entretien, le nettoyage et le ramonage, stipule : les appareils de chauffage, de production d'eau chaude ou de cuisine individuelle, ainsi que leurs tuyaux de raccordement, doivent être, à l'initiative des utilisateurs, vérifiés, nettoyés et réglés au moins une fois par an et plus souvent si nécessaire en fonction des conditions et de la durée d'utilisation. Ces opérations doivent être effectuées par une entreprise qualifiée à cet effet par l'Organisme Professionnel de Qualification et de Classification du Bâtiment. Un certificat de ramonage doit être remis à l'usager précisant le ou les conduits de fumée ramonés et attestant notamment de la vacuité du conduit sur toute sa longueur.

Appel aux parents

Si des objets roulants (vélos, tricycles, porteurs…)encombrent votre garage, sachez qu'ils feront des heureux à la maternelle des heureux à la maternelle où les enfants sont nombreux à profiter de ces engins. Merci.

Professionnels : à vos stylos !

Vous êtes professionnel (entreprise, artisan, commerçant, etc…) et vous vous situez à Fontain ? Prenez vite contact avec la mairie pour vous présenter dans la Gazette de Fontain. À chaque parution nous consacrerons un article sur le travail d'un professionnel afin que les habitants connaissent la richesse des activités de la commune. Tél. : 03.81.57.29.65, courriel : mairie.fontain@wanadoo.fr

Info POS

Enquête Publique pour modification du POS du vendredi 19 juin au mardi 21 juillet 2009. Dossier consultable en mairie aux heures de permanence. D'autres informations sont affichées sur le panneau à la mairie.

Conseil Municipal

Comptes-rendus toujours disponibles sur simple demande en Mairie.

Cherchez l'erreur !

Un mauvais plaisant a modifié l'aspect habituel de la Fontaine de Chantoubin, située au carrefour de « La Forêt ». Solution page 6 de La Gazette !

X.L.

Une journée peu ordinaire à Fontain !

Lundi 12 janvier dernier, la plupart d'entre vous le savent certainement, Olivier Gallen a eu un accident du travail alors qu'il était au bois aux Rondey : un arbre est tombé et, le sol étant gelé, il a rebondi avec son branchage et il est venu le frapper en bas des reins côté gauche.

Après lui avoir laissé quelques instants pour reprendre ses esprits, Frédéric Groslambert décide de l'emmener à l'Hôpital par mesure de sécurité.

Après une attente de plusieurs heures, ils ressortent du SAMU et se rendent au parking pour rentrer.

A ce moment, stupéfaction !

Plus de camion ! …Le camion de la commune avec lequel ils étaient venus n'était plus là !

Ce même jour, Jean-Paul DILLSCHNEIDER apprend à 13h l'accident et recevait vers 15h00 un appel de Frédéric qui était censé lui donner rapidement des nouvelles d'Olivier et il entend : « On ne retrouve pas le camion ! Pouvez-vous venir nous chercher ? On est sur le parking de Minjoz ! »

Imaginez la scène ! … Monsieur le Maire « tombant des nues » devant une telle avalanche de soucis : accident, SAMU, vol …!

Mais heureusement, cet épisode qui aurait pu être dramatique finit bien :

- Olivier a pu reprendre le travail lundi 27 avril et il a une pêche d'enfer, même si quelques douleurs persistent encore. Nous lui souhaitons une bonne reprise et une guérison totale très rapide.
- Le camion, retrouvé brûlé dans les bois de Pugey , a été remplacé par son jumeau, acheté au garage de Marc BOLE. Il prendra bientôt les armoiries de Fontain.

Et comme vous pouvez le voir, toute notre équipe d'hardis courageux fleuristes a attaqué de bonne humeur, la semaine dernière, le fleurissement pour donner de belles couleurs à notre village.

M.D.

INFOS PRATIQUES (suite)

Les abeilles, nos amies !

Au mois d'avril commence la période d'essaimage des abeilles. En quête d'un lieu pour s'installer, les essaims explorent la campagne. Leur arrivée peut inquiéter ou gêner, mais ces insectes sont protégés et ne doivent pas être détruits. Sans ces insectes pollinisateurs (tout comme les bourdons par exemple), les plantes ne pourraient plus se reproduire et évoluer : il est donc nécessaire pour notre équilibre naturel de les préserver et les protéger ! Les Pompiers, souvent sollicités, n'interviennent plus pour les essaims d'abeilles. En revanche, les apiculteurs peuvent tout à fait venir récupérer l'essaim, l'installer dans une ruche où il pourra s'établir pour l'année. Le Syndicat Apicole du Doubs a constitué une liste de ses adhérents pouvant intervenir. A Fontain, pour récupérer un essaim, vous pouvez donc contacter :

- **M.FRANCOIS**, 27, Route du Fort, tél. : 03 81 57 27 54
- **D.SALOMON**, 2 bis, Impasse Prays, tél. : 03 81 57 32 10

Le compost dans son jardin

Le Sybert a diffués un dépliant résumant des conseils pour réaliser son compost dans son jardin. Ce fascicule est disponible en mairie. C'est une méthode efficace pour limiter les quantités de déchets à traiter, trier et valoriser certains déchets de cuisine et de jardin et produire son propre terreau. Vous pouvez composter de nombreux déchets : épluchures, fruits et légumes, marcs de café, thé, feuilles mortes, aiguilles de pin, gazon en fines couches, tailles de haies, fleurs fanées, et aussi d'autres déchets en quantité limitée comme fumiers d'animaux, cendres de bois froides, copeaux et sciure non traités et serviettes en papier ou essuie-tout. Le compost jeune (3 à 6 mois) peut être étendu autour des arbres ou entre les cultures. Le compost mûr (6 à 12 mois) s'utilise pour tous usages. Le Sybert vous propose un composteur à prix réduit jusque fin novembre avec un guide. La petite coccinelle du Sybert vous aide à optimiser vos déchets !

M.D. & Y.T-H

26 ans à Fontain, Madame HUGUENY nous a quittés

Madame Andrée Hugueny, ancienne directrice de l'école de Fontain, s'est éteinte à l'âge de 80 ans à la Clinique de Beaujeu en Haute-Saône le 20 mars dernier.

C'est en 1957 que Madame Hugueny s'installa dans notre commune accompagnée de son mari Jean et de sa fille Christine âgée d'un an. En 1960, elle donna naissance à un deuxième enfant, un garçon nommé Pierre.

Elle dirigea l'école du bas, qui abritait les cours moyens et les fins d'étude alors que Madame Marie-Thérèse Dromard avait en charge les CP et CE, dans l'école du haut. Elle assura la fonction de Directrice dès son arrivée et cela jusqu'en 1983, date à laquelle elle prit une retraite bien méritée dans sa maison de Vitrey

sur Mance, à la limite des Vosges hautes Saônoises. Malheureusement, quelques années plus tard, elle eut l'immense chagrin de perdre brutalement son mari, décédé au retour d'un de ces longs voyages qu'elle aimait tant.

Au début de l'année 1960, elle participa avec une poignée de bénévoles venus des vieilles familles de Fontain à la création de la première cantine scolaire dont Monsieur Raymond Gullaud fut élu Président.

En 1972, elle accueillit Marcel Guillaume, jeune instituteur remplaçant de Madame Dromard qui partait en retraite. Quelques années plus tard, le village s'agrandit et de nombreux habitants s'installèrent principalement dans deux nouveaux quartiers : le lotissement sur Crête puis dans les premières tranches du Craquelin vers 1975 et 1976. Elle assuma alors avec professionnalisme et sérieux toutes les transformations pédagogiques ou matérielles de la vie scolaire de cette longue période :

1974 : création de la Maternelle logée dans le préfabriqué derrière l'église avec comme institutrice Mademoiselle Marie-Hélène Roy et comme agent de service, Madame Céline Débois.

1980 : déménagement des trois classes dans le flamboyant nouveau groupe scolaire. C'est cette même année qu'elle quitta son logement de fonction dans l'école du bas pour s'installer dans celui tout neuf de ce nouvel établissement. Elle suivit également avec intérêt l'installation de la nouvelle cantine scolaire qui occupa les locaux que la Municipalité avait fait construire pour accueillir une trentaine d'enfants confiés à Madame Berthe Marchand, responsable à l'époque de la bonne marche de cette association familiale. Rentrée 1981 : ouverture de la 4ème classe, section

enfantine et acours préparatoire que Mademoiselle Catherine Dalloz eut en charge. 1983 : préparation de son départ professionnel en accueillant en juin le futur nouveau Directeur, Monsieur Daniel David à qui elle confia les rênes de cette belle et grande école.

Madame Hugueny assura son métier avec passion, autorité et gentillesse. La qualité de son enseignement permit à de nombreux enfants de notre Commune d'entrer dans des établissements divers : Collèges, Lycées, Lycées Professionnels, Ecole Normale avec un bagage bien ficelé et bien rempli. Elle partageait ce plaisir pédagogique avec son mari, Professeur de Français ; leur vie au village fut discrète mais elle n'a jamais hésité à rendre service à quelques familles plongées dans la peine ou dans des difficultés financières passagères.

Madame Hugueny, reposez en paix ! Que vos deux enfants et leur famille sachent que nous ne vous oublierons jamais et que votre séjour dans notre petit village de l'époque nous a enrichi. Pour tout ce que vous avez fait professionnellement et personnellement, nous vous disons Merci du fond du cœur ! **M.G.**

Notre école : qu 'en est-il aujourd'hui?

Cet hommage et le récit du passage à Fontain de Mme HUGUENY montrent l'école de notre village à différentes époques : école du haut, école du bas et groupe scolaire.

Et aujourd'hui, où en est notre groupe scolaire ?

Après une extension de 200 m² en 2001, incluant la création d'une salle de classe et d'un préau couvert, le bâtiment doit encore évoluer : enfants et enseignants manquent d'espace. De plus la rentrée de septembre 2009 s'annonce prometteuse : 169 enfants y sont attendus, contre 154 l'an passé.

Les membres du SIFAL (Syndicat Intercommunal Fontain - Arguel - La Vèze) en ont conscience et 2 grands projets financés par les 3 communes sont déjà en cours :

- En juin, des travaux de transformation de l'ancien logement de fonction (situé au dessus de la maternelle) démarreront afin d'en faire une grande salle de classe qui sera disponible selon les besoins des enseignants.
- Dès l'été vous devriez voir poindre un nouveau bâtiment sous la forme d'un préau d'environ 120 m^2 dans la cour des primaires, comme le montre la photo ci-dessous. **M.D.**

Le Foyer en ébullition !

Sortie ski alpin le 8 février

Pour cette journée de ski organisée à Lelex, cinquante quatre courageux étaient présents à 6h30 sur le parking du groupe scolaire. Les routes enneigées obligeaient le chauffeur à la prudence et c'est avec presque une heure de retard que forfait en poche les skieurs s'élançaient sur les pistes envahies par un épais brouillard en altitude.

Projection pour les enfants le 14 février

Une vingtaine d'enfants du village s'est retrouvée à la salle des fêtes. Stéphane G assurait la projection avec d'anciens extraits de type "Charlie Chaplin" ; "La Panthère Rose" ou les " Temps Modernes". Entre les deux projections, d'une trentaine de minutes, un goûter était proposé avec les gâteaux confectionnés par les mamans, le Foyer offrait les boissons aux enfants.

Deux sorties culturelles très intéressantes à Besançon

La première, le 28 mars, concernait la visite de l'Apothicairerie de l'hôpital St Jacques et de la chapelle du refuge, commentée par un guide de l'Office du Tourisme. Nous avons du limiter le nombre des participants à 25 personnes.

La seconde, le 4 avril, réunissait trente gourmands pour la visite commentée de la chocolaterie artisanale : Le Criollo (nom d'une espèce de cacaoyer), qui s'est terminée par une dégustation.

Prochaines Activités :

Dimanche 10 Mai : Randonnée : « Sentiers et Escaliers autour de Besançon »
Vendredi 15 Mai : sortie Bowling
Vendredi 12 Juin : Visite du Centre de Tri à Noidans les Vesoul
Samedi 2 Septembre : Concourt de pétanque sur le nouveau Boulodrome de Fontain.
(Surveillez vos boites à lettres pour connaître les modalités pratiques).

M.T.

Concerts

L'orchestre d'Harmonie Municipale de Besançon a dévoilé son nouveau concert de Printemps en avant première à la salle des fêtes de Fontain le samedi 21 Mars. En effet, l'orchestre se produira en Juin à l'Opéra Théâtre de Besançon.

En première partie, la jeune classe d'orchestre a interprété quelques pièces avec leur chef Pierre Elie LEMENT. Ces jeunes musiciens ont ensuite intégré l'orchestre pour interpréter une pièce ensemble. En 2ème partie, l'orchestre dirigé par Daniel ROLET a choisi un répertoire comportant entre autres des œuvres de Bach, Dvořák et Bizet ainsi que quelques airs de musique Sud Américaine et Yidishe du compositeur Cord. Pour clôturer ce concert, un happy trombones aux rythmes variés dans lequel un pupitre de 3 trombonistes (dont Marc GIRADOT de Fontain) a donné une réplique colorée à l'orchestre sous les applaudissements nourris du public. A noter que l'excellente acoustique de cette nouvelle salle multifonctionnelle a été très appréciée par les musiciens et le public.

Concert du 25 avril à Fontain

Le groupe Quetzal, dirigé par Patrice Marcot de la Forêt de Fontain, est venu nous interpréter un concert de Musique des Andes : Argentine, Bolivie, Chili, Pérou …, de grande qualité. Plus d'une centaine de personnes, conquise par l'ambiance chaleureuse accompagnait les musiciens en tapant des mains. Une vente de produits artisanaux péruviens, organisée par l'Association Meuh, venait agrémenter l'entracte.

L'intégralité des bénéfices de cette soirée, environ 450 €, sera reversée aux Associations Fuerza-Andina et Meuh (mouvement d'espoir et d'union humanitaire), qui mettent en place et accompagnent des projets sociaux éducatifs au Pérou.

M.F. & M.T.

Solution du jeu « cherchez l'erreur »

Ouf ! Le poteau et les câbles électriques sont bien là
On est rassuré !

X.L.

La petite rubrique de Zyb

"Courir sur le haricot"

Voici une nouvelle expression passée à la loupe par notre "experte" !

Cette expression, née à la fin du XIX^{e} siècle un certain agacement. "*Courir quelqu'un*" signifiait déjà au XVI^{e} siècle "*l'importuner*". Quant au "*haricot*", il correspondait, en argot, à un "*orteil*". Qui plus est, on l'utilisait également le verbe "*haricoter*" qui signifia tout d'abord "*être mesquin*", puis plus tard "*importuner*".